



JURIDIQUE ET MARCHÉS

FORMATION RÉDIGER LES PIÈCES ÉCRITES : LE CCTP OPTIMISER LA RÉDACTION ET ÉVITER LES LITIGES

RÉFÉRENCE : AR06028

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ) : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Rédiger les pièces écrites : le CCTP** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Rédiger les pièces écrites : le CCTP** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Rédiger les pièces écrites : le CCTP** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Rédiger les pièces écrites : le CCTP** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Architectes, maîtres d'œuvre, économistes ou toute personne souhaitant maîtriser la rédaction des CCTP.

Prérequis

Avoir des connaissances de base relatives à la construction.

Objectifs du stage

La formation **REDIGER LES PIECES ECRITES : LE CCTP** a pour objectifs de :

- Maîtriser et optimiser la rédaction des CCTP
- Eviter les litiges.

Durée

2 jours.

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur spécialisé en marchés de travaux.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

☎ 01.47.23.79.72

CONTENU DU PROGRAMME

Le **CCTP (cahier des clauses techniques particulières)** permet de traduire les besoins du pouvoir adjudicateur en s'assurant du respect des principes fondamentaux de la commande publique. Sa rédaction minutieuse conditionne le bon déroulement de la procédure de passation et de l'exécution des prestations.

La **rédaction des cahiers des clauses particulières (CCTP)** doit être réalisée avec soin pour définir les exigences imposées pour l'exécution d'un chantier dans le cadre d'un marché public ou privé.

La formation **REDIGER LES PIECES ECRITES : LE CCTP** vous permettra de maîtriser les éléments cités dans le programme ci-dessous.

PROGRAMME DE FORMATION

LES FONDAMENTAUX

- ▶ Le Maître d'œuvre.
- ▶ Le Maître d'Ouvrage.
- ▶ Marchés publics & privés.
- ▶ Le contrat de travaux.
- ▶ CCTP, DPGF, DQE, BpU.
- ▶ Leur fonction : signature des contrats de travaux.

INTRODUCTION

- ▶ CCTP/DPGF/DQE/BDU : intitulés, statuts.
- ▶ Origine.
- ▶ Qui les rédige ?
- ▶ Cadre.
- ▶ Contrat de Maîtrise d'œuvre, les grandes étapes de la conception à l'exécution.
- ▶ Rappel du caractère optionnel de certains éléments de mission
- ▶ Où se situent CCTP & DPGF dans cet environnement ?
- ▶ Le DCE
- ▶ Place & portée du CCTP :
- ▶ Articulation entre phases conception et réalisation, entre aspects conceptuels & économiques.
- ▶ Validation de la faisabilité économique du projet.

LE PRO (ANCIEN DCE)

- ▶ Les textes
- ▶ Les règles de calculs
- ▶ Les engagements.

EN PRATIQUE AVEC UN CAS EXEMPLE

- ▶ Connaissance du projet
- ▶ Interdépendance pièces graphiques & écrites
- ▶ Hiérarchie des documents
- ▶ Usage de la nomenclature
- ▶ Chapitres, postes, rubriques
- ▶ Réponse des Entreprises.

LA RÉDACTION DU CCTP & CONTENU

- ▶ Description des ouvrages à construire: décrire les attendus

LE CCTP OU « DESCRIPTIF » : UNE TRAME COMMUNE À L'ENSEMBLE DES MARCHÉS

LES GÉNÉRALITÉS, LA NOTE COMMUNE INTER-ENTREPRISES :

- ▶ Description du projet.
- ▶ Ses particularités.
- ▶ Rappel des pièces remises aux Entreprises.
- ▶ Réglementation,
- ▶ Dispositions techniques communes.

- ▶ Compte pro rata ...

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ AVEC UN CAS EXEMPLE

- ▶ Généralités : remarques liminaires, description du programme, programme des travaux.
- ▶ Prescriptions spéciales d'exécution : DTU, règles professionnelles, normes ...
- ▶ Sécurité dans l'enceinte du chantier.
- ▶ Installation du chantier.

LA DPGF: PRINCIPES DE RÉDACTION

LE CCAP: POINTS DE VIGILANCE

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE POUR LEUR FORMATION LES PIÈCES ÉCRITES : LE CCTP.

Echantillon de quelques clients

- ▶ ARTE FACTA
- ▶ Aquarelle Concept
- ▶ Delanne and Co
- ▶ Béatrice Oréal
- ▶ Architecture Patrimoine et Paysage DODEMAN

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur Rédiger les pièces écrites : le CCTP

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation Rédiger les pièces écrites : le CCTP ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Formation Rédiger les pièces écrites : le CCTP dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

Voir un échantillon de quelques clients

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France.
La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et plus décontractés.

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges dynamiques et interactifs.



Centre de formation **STAGE'UP**

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72

